

**Convention Collective Nationale du 15 décembre 1987  
applicable au personnel des bureaux d'études  
techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des  
sociétés de Conseil, IDCC 1486.**

# **RAPPORT DE BRANCHE 2014**

## SOMMAIRE

PRÉAMBULE .....	3
<b>I. CONJONCTURE ET ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE .....</b>	<b>3</b>
<b>a) Environnement économique : conjoncture et perspectives (source COE-REXECODE) .....</b>	<b>3</b>
Les pays émergents déçoivent, la divergence Etats-Unis – Europe s'accroît.....	3
La France : une croissance en tôle ondulée .....	4
Activités de services : recul des prix et des résultats .....	6
<b>b) Conjoncture économique 2013 et perspectives par métiers .....</b>	<b>8</b>
<input type="checkbox"/> <b>NUMÉRIQUE .....</b>	<b>8</b>
<input type="checkbox"/> <b>INGÉNIERIE .....</b>	<b>10</b>
<input type="checkbox"/> <b>ÉTUDES ET CONSEILS .....</b>	<b>10</b>
<input type="checkbox"/> <b>LES MÉTIERS DE L'ÉVÉNEMENTIEL : .....</b>	<b>11</b>
<input type="checkbox"/> <b>TPE/PME .....</b>	<b>12</b>
<b>II. LA SITUATION DE L'EMPLOI DANS LA BRANCHE .....</b>	<b>19</b>
a) Répartition par sexe.....	19
b) Répartition par sexe et catégorie.....	19
c) Répartition par âge .....	20
d) Répartition par type de contrat .....	20
<b>e) Temps plein ou temps partiel ? .....</b>	<b>21</b>
f) Durée du travail : répartition par sexe et par modalités.....	21
<b>III. ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LA BRANCHE ET LES PRÉVISIONS ANNUELLES OU PLURIANNUELLES ÉTABLIES .....</b>	<b>22</b>
<b>a) Embauches : maintien des embauches en 2013.....</b>	<b>22</b>
b) Départs .....	22
<b>IV. LES ACTIONS ÉVENTUELLES DE PRÉVENTION ENVISAGÉES COMPTE TENU DES PRÉVISIONS .....</b>	<b>23</b>
<b>a) Accord de Branche sur l'activité partielle du 16 octobre 2013 (annexe 1) .....</b>	<b>23</b>
b) Formation professionnelle (en annexe 2, note de politique de formation 2014) .....	24
1) <i>Sécuriser les parcours professionnels des salariés de la branche, des jeunes diplômés et des demandeurs d'emploi .....</i>	<i>24</i>
2) <i>En préservant la liberté de choix de l'entreprise, développer l'accès des salariés à des actions de formation professionnelle dans le cadre de la mise en œuvre du plan de formation de l'entreprise. ....</i>	<i>24</i>
3) <i>Favoriser la personnalisation des parcours de formation et le recours aux nouvelles technologies éducatives.....</i>	<i>25</i>
4) <i>Répondre aux besoins régionaux.....</i>	<i>25</i>
c) Partenariats (annexe 3) .....	25
d) Etudes de l'ADESATT .....	25
e) Etudes de l'OPIIEC.....	26
<b>IV. L'ÉVOLUTION DES SALAIRES EFFECTIFS MOYENS PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE ET PAR SEXE .....</b>	<b>2728</b>

Annexe 1 - accord du 16 octobre 2013 relatif à l'activité partielle des salariés

Annexe 2 - - note de politique formation validée par la CPNE déc. 2013.pdf

Annexe 3 - - tableau partenariats FAFIEC 2013.pdf

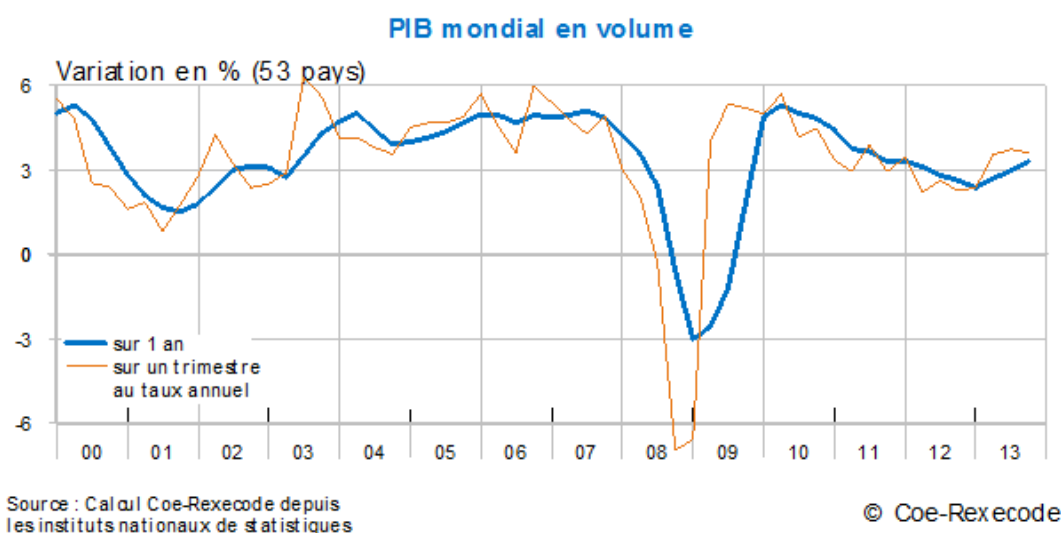
## PRÉAMBULE

Le présent rapport de Branche a été élaboré et transmis aux partenaires sociaux conformément aux dispositions des articles L2241-1 et L2241-2 du Code du Travail.

### I. CONJONCTURE ET ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

#### a) Environnement économique : conjoncture et perspectives (source COE-REXECODE)

Le ralentissement de la croissance mondiale observé depuis 2011 paraît avoir cessé en 2013. Un renforcement est même en cours. En ressortant respectivement à 3,7 % et 3,6 % l'an lors des troisième et quatrième trimestres 2013, la croissance du PIB mondial a dépassé son rythme annuel moyen de long terme (3,2 % par an). Sur l'ensemble de l'exercice 2013, la croissance du PIB mondial est ressortie à 2,8 %, après 3 % en 2012, 3,8 % en 2011 et 5 % en 2010.



#### **Les pays émergents déçoivent, la divergence Etats-Unis – Europe s'accroît**

Le redressement graduel de l'activité économique mondiale masque deux mouvements de sens opposés. La croissance accélère aux Etats-Unis et plus modestement dans la zone euro, d'une part. Elle fléchit en Chine et dans la plupart des pays émergents, d'autre part.

Les indications les plus positives quant au rythme de croissance sont venues du monde anglo-saxon. Le redressement de la croissance américaine et britannique est confirmé. Ces économies ont aussi renoué avec une vive progression des prix des actifs immobiliers qui sera rapidement à surveiller. L'investissement productif peine pour sa part à renouer avec une trajectoire franchement haussière en dépit, du moins aux Etats-Unis et au Japon, d'une situation financière des entreprises très confortable.

Le niveau de l'investissement productif aux Etats-Unis n'a ainsi pas encore tout à fait retrouvé son point haut inscrit avant la récession de 2008-2009, quatre ans après la sortie de récession.

Cette situation inédite vient interroger le potentiel de croissance de l'économie américaine alors même que celle-ci a retrouvé des marges de compétitivité occasionnées par la baisse du coût de l'énergie.

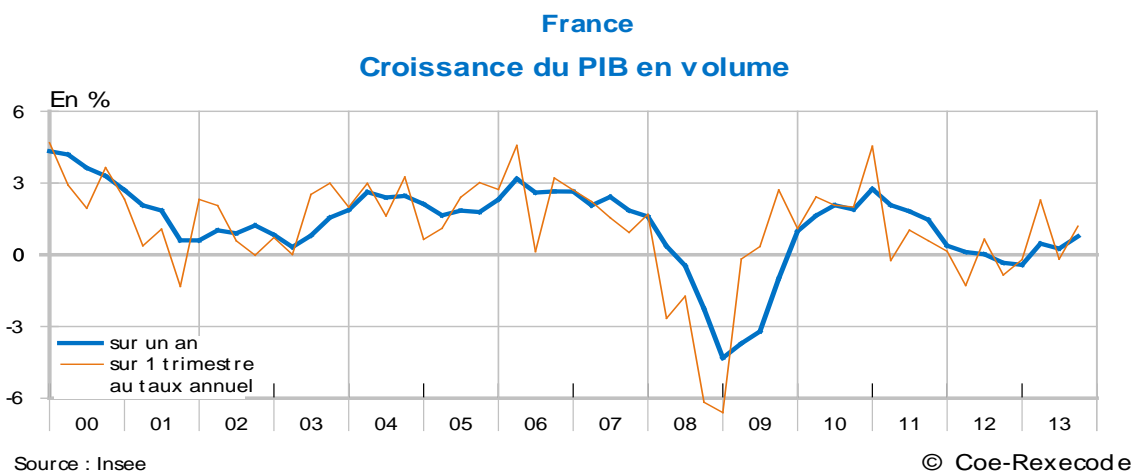
Au Japon, la croissance de l'activité s'est modérée au second semestre après des premiers résultats positifs des politiques économiques mises en place par le gouvernement de Shinzo Abe. Les « Abenomics » devraient produire encore des effets positifs en 2014 mais la hausse programmée de la TVA à partir d'avril et d'autres problèmes de fond encore en suspens pourraient freiner l'élan du pari du gouvernement.

En zone euro, le rythme de progression du PIB est redevenu faiblement positif. Si l'activité poursuivait sa stabilisation au cours des prochains trimestres, le potentiel de véritable reprise de l'activité reste limité. Bien que la zone de risque se soit éloignée, elle n'a pas disparu. Le risque de déflation s'est accentué en zone euro. Ce scénario ne paraît toutefois pas être le plus probable du moins à l'échelle de l'ensemble de la zone euro mais plutôt dans un ou deux cas spécifiques (la Grèce notamment).

Plusieurs des principales économies émergentes avaient été au cœur des turbulences financières de l'été 2013. C'est la persistance des déséquilibres structurels (inflation élevée, dégradation des déficits courants et budgétaires) qui a été sanctionnée à travers les vives dépréciations des taux de change des économies argentine, brésilienne, indienne, indonésienne, turque ou encore sud-africaine. Il est probable que la plupart de ces économies verront le rythme de leur croissance s'affaiblir en 2014 par rapport à 2013 sous l'effet du prélèvement de pouvoir d'achat de l'économie qu'occasionne une telle dépréciation. Pour sa part, la croissance chinoise a redémarré. Elle ne paraît pas à même d'accélérer de nouveau. Surtout, sa dépendance accrue envers la distribution de crédit reste son principal point de fragilité. Au total, c'est une phase de croissance plus faible mais peut-être aussi plus soutenable qui se dessine pour l'ensemble des économies émergentes avec une hiérarchie qui dépendra de la vulnérabilité des économies locales envers les mouvements financiers internationaux.

### La France : une croissance en tôle ondulée

Après une contraction du PIB de 0,2 % au troisième trimestre, le quatrième trimestre renoue avec la hausse en affichant une progression de 1,2 %. Mesurée en glissement annuel sur un an, sa progression est confirmée (0,8 %). Au total sur l'année 2013, la progression du PIB reste faible (0,3 %). Nous avions anticipé l'année dernière à la même période qu'elle serait inexistante (-0,1 % prévu en février 2013).



La faiblesse de l'activité tient notamment à la contribution négative à la croissance exercée par les échanges extérieurs. Les exportations ont certes rebondi en fin d'année, mais leur progression sur l'ensemble de l'année reste faible (0,6 %) et inférieures à celles des importations en volume (0,8 %). Cet écart est partiellement annulé par les évolutions de prix des échanges : les prix à la production des biens industriels pour les marchés extérieurs se sont repliés (-0,9 % sur un an en décembre 2013), une situation inédite depuis 2009 mais un peu moins vivement que les prix à l'importation de produits industriels (-1,6 % sur un an). Une amélioration des termes de l'échange s'opère ainsi dans un environnement désinflationniste. Elle contribue à la quasi-stabilisation du solde des échanges extérieurs de marchandises (-62 milliards d'euros en 2013 contre -67 en 2012, soit 3 points de PIB).

Les dépenses de consommation, qu'elles soient le fait des ménages (+1,8 % l'an au quatrième trimestre soit 0,4 % en 2013) ou des administrations publiques (+1,4 % l'an au quatrième trimestre soit 1,7 % en 2013), représentent le premier contributeur à la croissance. La croissance des dépenses de consommation des ménages s'explique par le ralentissement confirmé des prix, une probable anticipation de la hausse de la TVA intervenue au 1er janvier 2014 et une modération de l'effort d'épargne des ménages dans un contexte de stagnation du pouvoir d'achat de leur revenu disponible brut. Pour leur part, les dépenses d'investissement des ménages sont en repli depuis huit trimestres consécutivement. Cette baisse pourrait se prolonger au regard de la rechute des mises en chantier de logements. La hausse de l'investissement des administrations publiques est à relier au déroulement du cycle électoral communal, l'année précédant des élections municipales étant habituellement marquée par une accélération des dépenses d'investissement public. Une baisse de l'investissement des administrations publiques est attendue en 2014, une fois que l'investissement communal aura retrouvé sa phase récessive classique.

L'atonie de la croissance en 2013 est également à relier au repli de l'investissement des sociétés non financières. Même si celui-ci progresse au rythme de 3,6 % l'an au quatrième trimestre, il se contracte de 2,3 % en moyenne sur l'année. Cette observation est en ligne avec l'amplification du recul des nouveaux crédits aux entreprises. Celle-ci tient en premier lieu à l'atonie persistante de la demande de crédit en provenance de ces mêmes entreprises. La progression de l'investissement observée en fin d'année tient en outre à des éléments circonstanciels et datés (investissement en matériels de transport effectués en anticipation de la mise en œuvre d'une nouvelle norme anti-pollution) qui joueront en sens inverse au premier semestre 2014.

Le catalyseur d'une véritable reprise de l'économie que constitue la dynamique de l'investissement productif fait encore défaut. Quelques signes d'une amélioration des anticipations d'investissement sont certes apparus au cours des derniers mois. Les évolutions fiscales pour 2014 avec notamment l'introduction effective du CICE pourraient se traduire par une progression des profits nets d'impôts des sociétés non financières de 7 % en 2014. Une partie au moins de cette hausse pourrait se retrouver dans une progression des dépenses d'investissement. Toutefois, celles-ci paraissent peu à même de se redresser à court terme en raison de la faiblesse confirmée des marges d'exploitation des sociétés non financières ainsi que des nouvelles hésitations sur l'appréciation par les chefs d'entreprises de la situation de leur trésorerie.

Les flux nets d'emploi salarié dans le secteur marchand sont redevenus positifs en fin d'année avec 15 000 créations nettes d'emplois estimées au cours du quatrième trimestre. Toutefois, sur l'année, l'emploi salarié marchand a reculé de 0,7 % soit un total de 80 470 postes en moins sur un an selon les estimations de la DARES. Surtout, cette orientation positive de fin d'année ne semble pas se poursuivre début 2014 si l'on en juge par le repli des opinions des chefs d'entreprises des secteurs de services comme dans l'industrie manufacturière quant à leurs effectifs prévus. La progression des salaires a pour sa part sensiblement ralenti en

termes nominaux (l'indice du salaire mensuel de base a vu sa progression passer en dessous de 2 % sur un an dès le deuxième trimestre) même si le fléchissement de l'inflation en limite le ralentissement en termes réels.

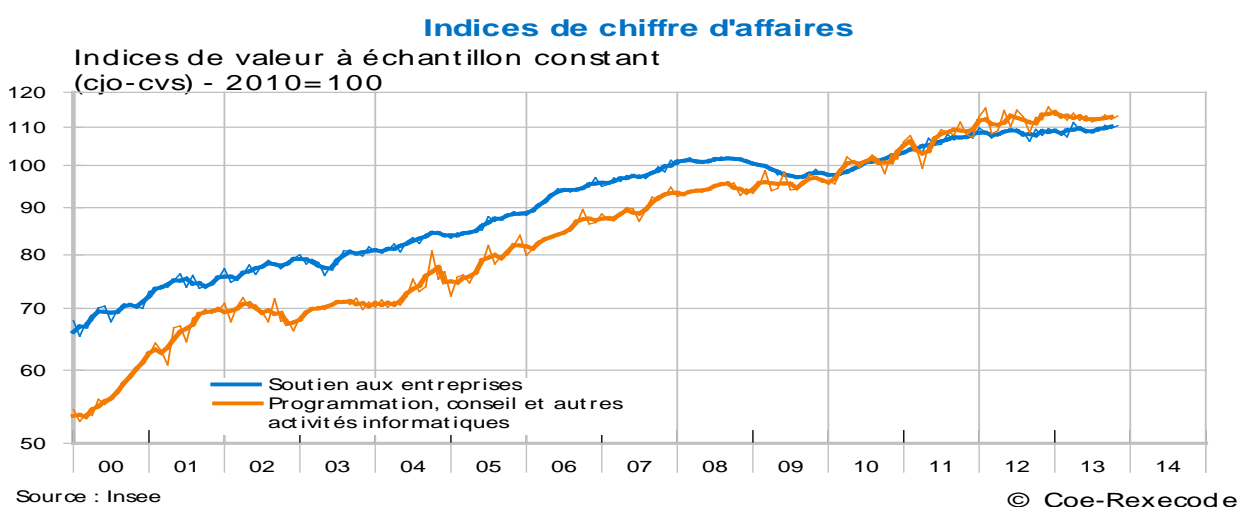
L'ajustement de la situation des comptes publics s'opère en France un peu plus tardivement que dans l'ensemble de la zone euro. En 2013, l'effort structurel de réduction des déficits budgétaires aurait porté sur environ 1 point de PIB en France selon la Commission Européenne. Il serait de 0,7 point en 2014. En dépit de ces efforts structurels et en raison de la faible croissance anticipée, le déficit du solde du compte des administrations publiques resterait sensiblement supérieur au seuil de 3 % du PIB à la fois en 2014 et en 2015.

Au total, l'environnement mondial en général et européen en particulier paraît retrouver progressivement le chemin de la croissance. C'est ce canal de l'impulsion extérieure qui devrait s'avérer le principal soutien d'une activité très hésitante en France. Ainsi que nous l'avons noté, celle-ci ne parvient pas à s'appuyer sur une demande interne atone. Une telle situation paraît devoir se prolonger au regard de la faible progression prévisible des revenus des agents de sorte que la croissance en France en 2014 resterait modérée, de l'ordre de 0,6 %.

### Activités de services : recul des prix et des résultats

*L'analyse de la conjoncture du secteur des services de prestations intellectuelles reste malaisée en raison de l'hétérogénéité des découpages sectoriels selon le type d'informations mobilisés (indice de chiffres d'affaires, enquêtes de conjoncture, évolutions de l'emploi et des salaires...).*

Dans la branche « programmation, conseil et autres activités informatiques » le chiffre d'affaires reste à peu près constant sur l'année 2013. Entre janvier et novembre 2013 (dernier point connu), le chiffre d'affaires du secteur progresse de 0,7 % par rapport à la même période en 2012. Il avait progressé de 4,8 % en 2012. Le même constat peut être fait en ce qui concerne l'évolution de l'activité des services de soutien aux entreprises. Le chiffre d'affaires reste à peu près constant sur l'année après avoir atteint un niveau record en avril. Par rapport à janvier-novembre 2012, il est en hausse de 0,8 % (contre 2,6 % en 2012).



Selon les récentes enquêtes de conjonctures publiées par l'INSEE, le climat des affaires dans le secteur des services du secteur de la branche IDCC1486 s'est un peu amélioré au cours de

l'année 2013. Ce mouvement est toutefois resté timide et ne paraît pas se prolonger en début d'année. Connu jusqu'en février 2014, le solde d'opinion concernant l'activité passée se dégrade dans le secteur de l'information et de la communication, toutefois, les anticipations d'activité et de demande des chefs d'entreprise s'améliorent. Le climat conjoncturel dans le secteur des activités de services de soutien aux entreprises s'est en revanche amélioré un peu plus franchement. Les chefs d'entreprise ont ainsi plutôt eu tendance à réviser à la hausse leurs anticipations d'activité pour les mois à venir.

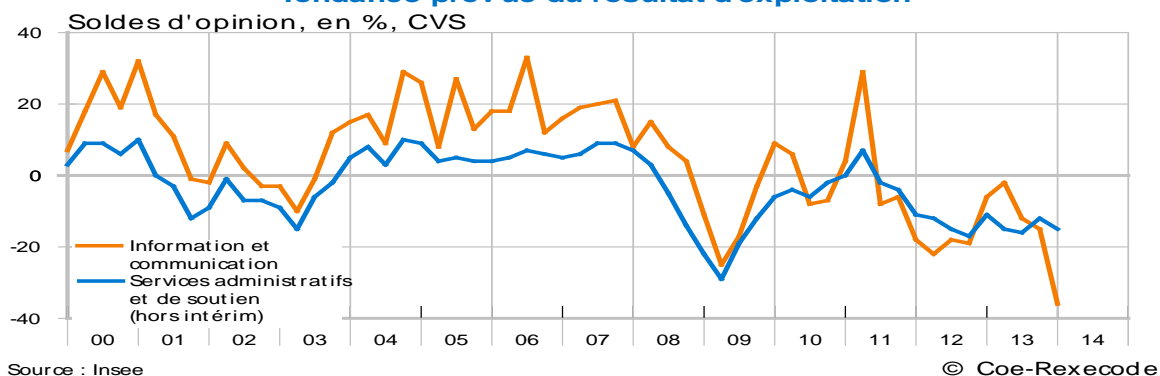
L'appréciation des chefs d'entreprises quant à l'évolution de l'emploi ne montre en revanche pas de réelle amélioration. Selon la dernière enquête réalisée par l'INSEE en février 2014, peu de créations d'emploi sont prévues dans les mois à venir. Les chefs d'entreprises paraissent encore très pessimistes dans leurs anticipations de recrutement même si leur appréciation quant à l'évolution de l'emploi s'améliore dans le secteur de soutien aux entreprises.

Au-delà de mouvements marqués d'un trimestre à l'autre, le rythme des créations nettes d'emplois salarié a fléchi tant dans les activités informatiques et des services d'information que dans les activités juridiques, comptables de gestion, d'architecture, d'ingénierie de contrôle et d'analyses. 6500 postes nets ont été créés dans les premières (soit une progression de 1,8 % sur un an) et 8 700 dans les secondes (0,9 % sur un an). Il s'agit des plus faibles rythmes de progression annuelle de ces effectifs observés depuis 2009, soit lors de la récession profonde traversée par l'économie mondiale. Parallèlement, le rythme d'augmentation des salaires a sensiblement ralenti au cours de l'année. A un niveau sectoriel assez fin, il apparaît que l'indice du salaire mensuel de base connaît son plus faible rythme de progression sur un an au troisième trimestre 2013 (dernier point connu) depuis 2009 dans la programmation, le conseil et les activités informatiques (1,4 % sur un an) et depuis que la série est publiée (décembre 1998) tant en ce qui concerne le secteur du conseil de gestion (1,6 % sur un an) que celui des activités d'architecture et d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (1,7 % sur un an). La progression du salaire mensuel de base a ralenti à 1,2 % sur un an dans la publicité et les études de marché.

La faible progression des salaires s'accompagne d'un recul des prix de production dans la plupart des secteurs de services du secteur de la branche IDCC 1486. Au troisième trimestre 2013, la plupart des branches du secteur de l'information et communication affichent un recul des prix de production par rapport au trimestre précédent. C'est le cas notamment des services de programmation informatique et conseil qui affichent un 0,7 % au taux annualisé. Les prix sont quasiment stables en glissement sur un an (0,3 %). De leur côté, les prix des services de publicité et études de marchés ont baissé 1,5 % sur un an au troisième trimestre. En revanche, les services de conseil en gestion d'une part connaissent une hausse des prix au cours de la même période (1 % sur un an).

Bien que la progression des salaires se soit modérée, elle reste un peu plus vive que celle affichée par les prix de production. Cette observation contribue à expliquer la dégradation marquée des résultats d'exploitation des entreprises du secteur. Selon les estimations de la comptabilité nationale, l'excédent brut d'exploitation (EBE) des entreprises du secteur de l'information et communication a chuté tout au long de l'année 2013. Depuis 2007, son montant a été divisé par plus de deux ! Celui réalisé par l'ensemble des entreprises du secteur des services aux entreprises est inférieur de 1,2 % en euros courants à son niveau de 2007. Aucun signe de redressement des résultats d'exploitation ne paraît en outre se dessiner : selon la dernière enquête de l'INSEE en janvier 2014, les chefs d'entreprise tant dans le secteur de l'information et communication que dans le secteur de soutien aux entreprises, estiment que leur résultat d'exploitation s'est dégradé sur la période récente, et leurs anticipations pour les prochains mois sont des plus moroses.

**France : enquête trimestrielle dans les services  
Tendance prévue du résultat d'exploitation**



**b) Conjoncture économique 2013 et perspectives par métiers**

• **NUMÉRIQUE**

Pour 2013, le secteur est en légère décroissance de - 0,3%

- 0,3% pour le Conseil et Services (ESN)

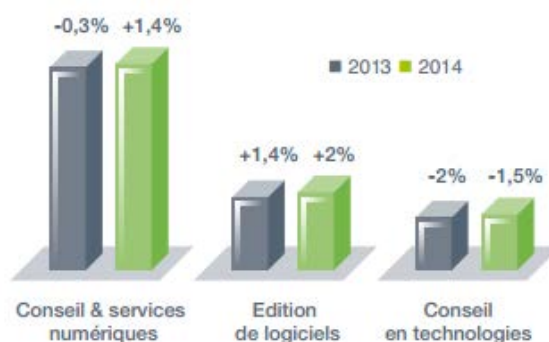
- + 1,4% pour les éditeurs de logiciels
- -2% pour le Conseil en Technologies

Le premier semestre s'est avéré difficile pour de nombreux acteurs du secteur, même si les situations sont contrastées en fonction des acteurs. Le deuxième semestre a été mieux orienté : les opportunités de marché ont été plus nombreuses et de tailles plus importantes. Les Directions des Systèmes d'Information ont connu une bonne activité et les carnets de commande sont stabilisés. Les cycles de décision et la pression sur les prix exercée par les clients demeurent des freins à une amélioration plus marquée.

L'innovation permet au secteur de conserver une dynamique et d'être au soutien des autres pans de l'économie, notamment grâce aux projets liés à la mobilité, au Cloud Computing, à la modernisation de l'Infrastructure du système d'information.

En 2014, ce secteur devrait afficher une croissance à + 1% qui se décompose en :

- + 1,4% pour le Conseil et Services (ESN)
- + 2% pour l'édition de logiciels
- -1,5% pour le Conseil en Technologies



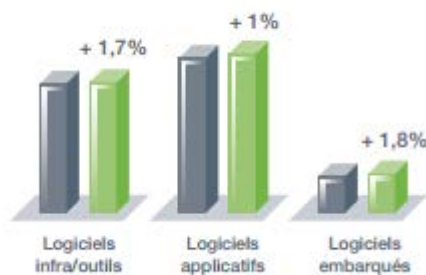
**Légère décroissance : - 0,3% pour le Conseil et Services (ESN) en 2013**





Les sociétés de Conseil & Services subissent la fin d'un cycle de commandes des grands donneurs d'ordre au premier semestre. Malgré cela, le deuxième semestre est mieux orienté, notamment pour ce qui concerne les carnets de commande, la taille des projets remportés. L'infogérance constitue un relai de croissance.

#### Edition de logiciels : +1,4% en 2013



Comme annoncé en avril, l'édition de logiciels maintient un bon niveau d'activité, avec une stabilité des carnets de commande et malgré une concrétisation des opportunités plus longue. Nombres d'éditeurs anticipent une amélioration du marché pour le début de l'année 2014.

#### Fort ralentissement de -2,0% pour le Conseil en Technologies en 2013



Le Conseil en Technologies affiche une dégradation en France, alors que le marché international se pose toujours en relai de croissance. Les résultats et perspectives s'avèrent très contrastés selon la taille des acteurs. Le secteur de l'énergie constitue un marché porteur pour le Conseil en Technologies en 2013.

#### L'Emploi

Le secteur a permis en 2012 la création nette de 7 000 emplois (source BIPE, données Pôle Emploi - Acoess), soit une progression de + 1,8%, alors que le secteur privé recule. L'APEC confirme que le secteur est l'un des plus forts contributeurs de création d'emploi de cadres en France.

Le recrutement de jeunes diplômés a certes connu un léger ralentissement, particulièrement dans les activités de Conseil et Services, mais l'APEC souligne que les difficultés à recruter

sont réelles. Le secteur reste attractif pour les jeunes diplômés qui trouvent des conditions d'emploi très favorables

## • INGÉNIERIE

En France, les indicateurs dans le bâtiment et les travaux publics continuent à se dégrader, la reprise de nouveaux projets dans les secteurs automobile et énergie rassure mais la fin du cycle de plusieurs programmes de conception aéronautique annonce un repositionnement imposé de plusieurs ingénieristes.

Une situation contrastée selon les domaines et les tailles des entreprises.

Les petites et moyennes entreprises souffrent du manque de visibilité des marchés à l'échelle nationale, les autres groupes d'ingénierie présents à l'international sont plus confiants.

Côté recrutement, Les mouvements sont plus ou moins dynamiques selon la taille des entreprises. Les grandes sociétés, avec plus 2 000 salariés, maintiennent un niveau de recrutement actif avec une démarche de développement à l'international. Les entreprises de taille intermédiaire ciblent leurs efforts sur des profils experts, et, les « moins de 50 » stabilisent ou diminuent leur effectif.

Quelques signaux de décrochement sur le territoire français de la part d'E.T.I du secteur laissent présager d'éventuelles difficultés supplémentaires dans les années à venir.

## • ÉTUDES ET CONSEILS

Dans les études et le conseil, l'année 2014 devrait se placer sous le signe d'une stabilisation de l'activité, voire dans certains cas d'un début d'amélioration et de reprise par rapport à l'année 2013.

Cette perspective, qui n'est pas négative dans le contexte économique d'ensemble, est toutefois à nuancer dans la mesure où 2013 s'est terminée globalement stable par rapport à une année 2012 qui était elle-même en régression significative.

Sectoriellement, par rapport à cette stabilité optimiste en moyenne :

- le conseil en évolution professionnelle, porté par l'accompagnement des restructurations, conserve un niveau d'activité supérieur
- le conseil en recrutement a continué d'accuser des difficultés plus marquées sur l'essentiel de 2013.

Comme en 2012 et en 2013, on observera probablement de grandes différences de performances individuelles quelle que soit la taille ou la spécialité des cabinets. Et la capacité à aller chercher des missions à l'international continuera d'être un facteur de compensation de l'activité.

- **LES METIERS DE L'ÉVENEMENTIEL :**

**Premier semestre 2013 :**

L'activité des foires et salons, principal segment du secteur, a enregistré au premier semestre 2013 des résultats honorables d'après les indicateurs OJS (Office de Justification des Statistiques).

Dans les salons grand public et professionnels, la participation des exposants est restée très stable sur la période.

Globalement, la fréquentation présente une évolution de - 0,8% à session comparable. Malgré des indicateurs en volume plutôt stables ou légèrement en baisse, le climat d'affaires sur les manifestations est resté bon voire excellent. En effet, même en période de crise, le « média salons offre une performance économique inégalée » d'après l'Union des Annonceurs.

Côté foires-expositions, elles enregistrent au premier semestre une stagnation baisse significative de la participation des exposants, la crise ayant fragilisé les PME/TPE régionales et locales qui n'ont souvent que ces événements pour développer leurs carnets de commandes ou réaliser du chiffre d'affaires immédiat. Malgré tout, le nombre des entrées de visiteurs dans les foires s'est plutôt bien maintenu.

Les chiffres complets sur l'année 2013 seront disponibles en avril 2014. Ils devraient confirmer que les salons restent plus que jamais des laboratoires d'innovation et de progrès pour les filières et les PME concernées. Et que les foires valorisent tous les talents présents dans les territoires tout en créant du lien entre les gens. Néanmoins des points d'interrogation subsistent pour l'année 2015.

**Second semestre 2013 :**

Le second trimestre s'est terminé dans de bonnes conditions pour les salons qui ont enregistré une fréquentation stable et un climat d'affaires souvent.

Les organisateurs des salons professionnels constatent une forte adéquation du produit salon avec la demande des professionnels. La consolidation du marché des salons est en progression.

Concernant les foires, le paysage est plus contrasté mais permet néanmoins de relever quelques bonnes performances.

Chez les prestataires de services, lorsque la prestation proposée apporte « un vrai plus » au client, le succès est au rendez-vous.

Mais la difficulté pour les opérateurs traditionnels est de proposer une offre pertinente dans un univers où la structure de coût des salons a beaucoup évolué.

- TPE/PME

L'enquête, dont l'analyse est présentée ci-dessous, a été réalisée auprès d'un panel de ressortissants, en janvier 2013. Elle présente la situation économique et la trésorerie par secteur d'activité et par région.

Cette étude a été complétée par **282 ressortissants de la branche**, ce qui permet d'obtenir une représentativité des résultats satisfaisante.

Ces cabinets comptent en moyenne 7,6 collaborateurs et sont répartis sur tout le territoire (DOM TOM compris).

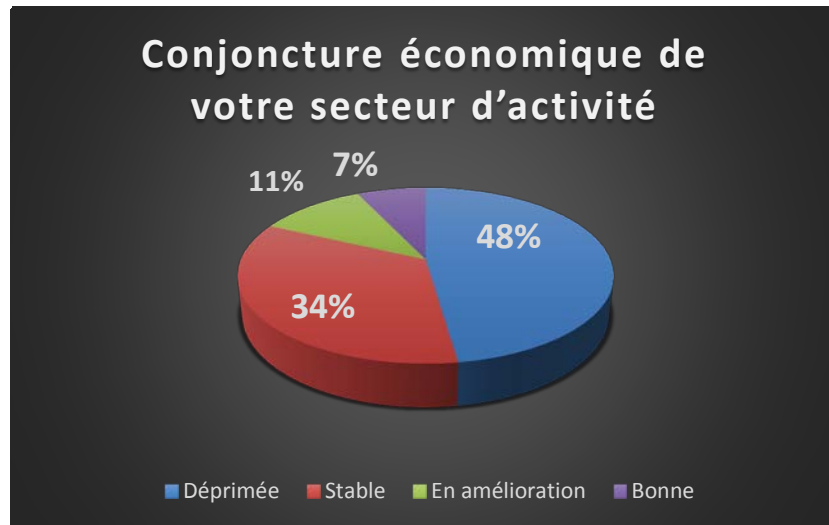
La répartition des répondants par secteur d'activité est la suivante :

- Ingénierie : 68 %
- Conseil : 11 %
- Numérique : 15 %
- Non renseigné : 6 %

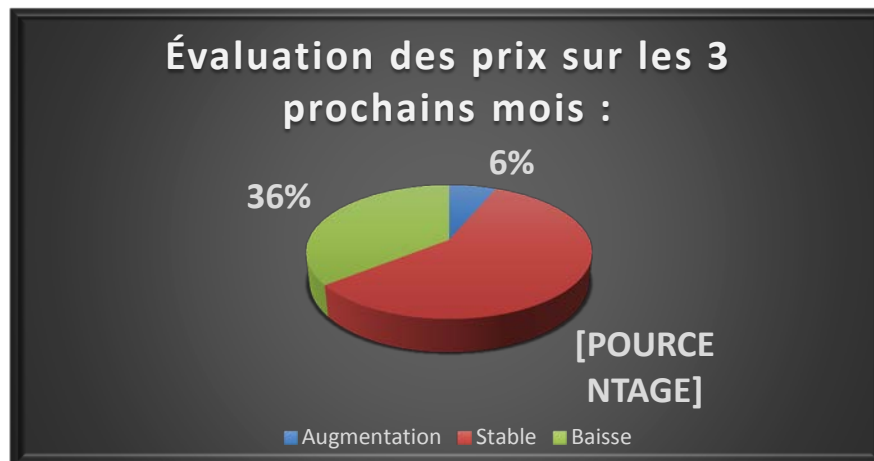
- Répartition géographique des répondants

Alsace-Lorraine	4 %
Antilles-Guyane	1 %
Aquitaine	6 %
Auvergne-Limousin	5 %
Bourgogne Franche-Comté	6 %
Centre	2 %
Champagne-Ardenne	1 %
Île-de-France	21 %
Languedoc-Roussillon	3 %
Midi-Pyrénées	7 %
Nord-Picardie	4,5 %
Normandie	5 %
Ouest Bretagne Pays de la Loire	9 %
P.A.C.A. / Corse	7 %
Poitou-Charentes	3 %
Réunion-Mayotte	0,5 %
Rhône-Alpes	15 %

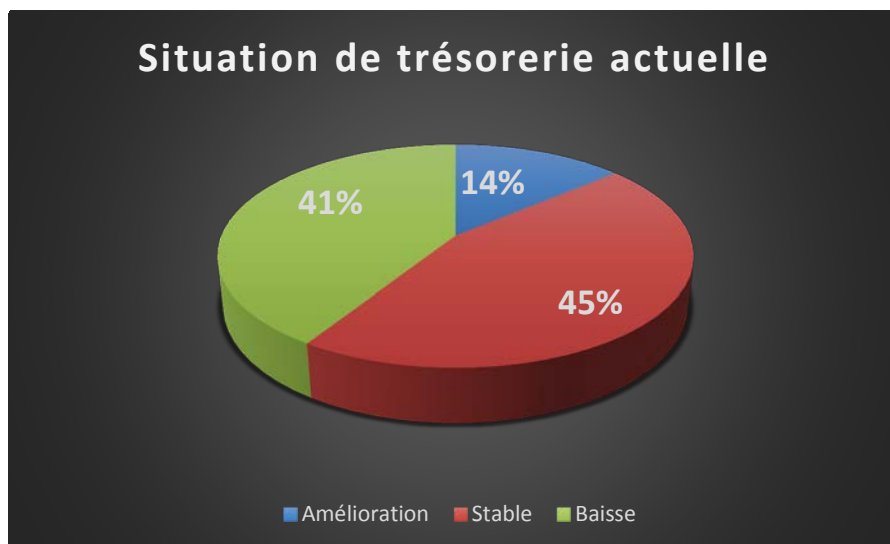
### Situation financière des répondants



Près d'un répondant sur 2 estime que la conjoncture économique de son secteur est déprimée. Cette situation est inquiétante. De plus, seuls 11% des répondants prévoient une amélioration.



La situation est globalement similaire à celle de début 2013 avec le pourcentage d'évolution des prix à la hausse encore plus faible que l'année dernière (6% contre 11% d'estimation haussière en 2013). La baisse des prix pour 36 % des répondants est un point particulièrement inquiétant qui peut avoir un impact important sur la qualité des prestations, le niveau de stress... Dans de nombreux cas, cette évolution négative ne permet pas aux entreprises de la branche d'investir dans la recherche, l'innovation et la formation... Alors, que pour ces métiers de la prestation intellectuelle, cela est une nécessité.



La situation de trésorerie des ressortissants s'aggrave comparativement à 2013. En effet, l'année dernière, **34 % des répondants notaient une détérioration de leur trésorerie contre 41% en 2014**. L'amélioration ne concerne que 14% des répondants, cette année, contre 17% en 2013.

#### Evolution des délais de paiement



Même si la situation est encore loin d'être idéale, on constate une légère amélioration des délais de paiement aussi bien en marchés publics qu'en marchés privés, ceci par rapport aux réponses 2013.

Ces chiffres sont vraisemblablement dus aux différentes mesures adoptées depuis quelques années, mais également au politique de sensibilisation de la part d'organismes comme la médiation interentreprises.

#### Visibilité en 2014

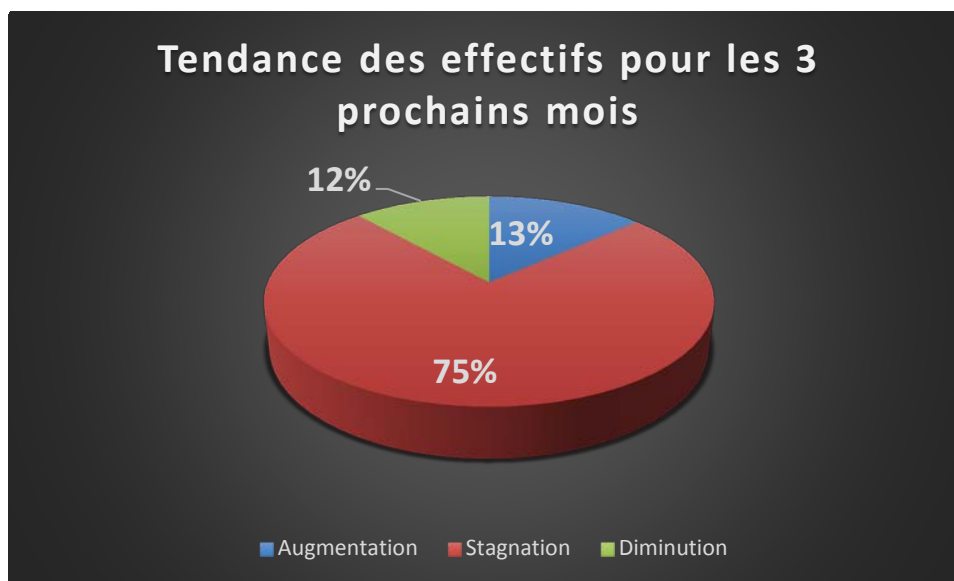
**Carnet de commandes moyen : 4.8 mois**

La visibilité des entreprises de la branche baisse d'un mois en 2014 (5,8 en 2013) ; C'est la deuxième baisse consécutive puisqu'en 2013, le carnet de commandes moyen était de 6,5 mois. **Globalement, une grande majorité des répondants note une absence de visibilité sur le deuxième semestre 2014.**

Les délais de décision sont de plus en plus longs et les projets paralysés sont mis en exergue par une partie importante des répondants.

Par secteur d'activité, on note que l'ingénierie du BTP, le numérique, l'ingénierie acoustique et l'ergonomie disposent d'un carnet de commande moyen similaire à la moyenne globale de l'étude. En revanche, les activités de conseils en management (2,62 mois) et de diagnostic immobilier (moins de 2 mois) ont des carnets de commande moyens plus serrés.

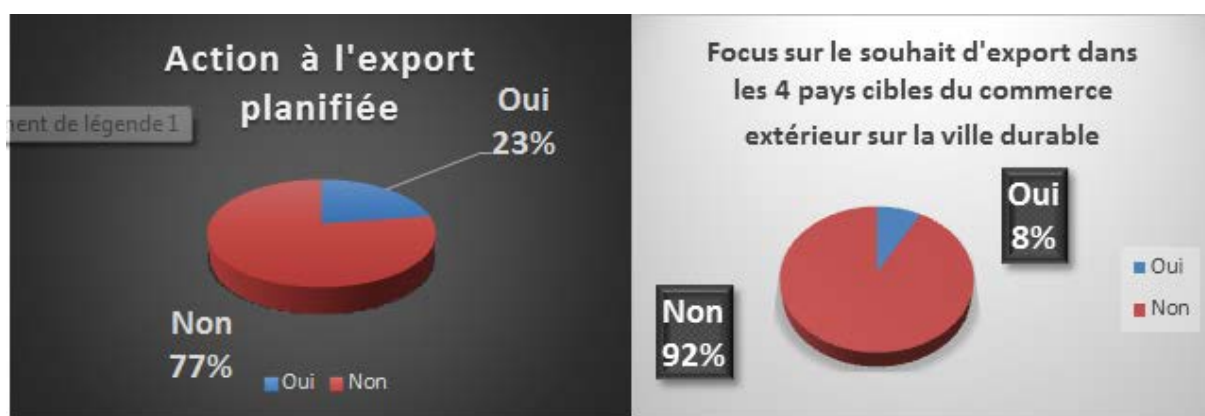
Au niveau régional, les régions Rhône-Alpes, Auvergne, et Normandie dispose d'un carnet de commande légèrement supérieur à la moyenne à l'inverse des régions Centre (3 mois) et Poitou-Charentes (2 mois) qui manque clairement de visibilité.



La situation est globalement similaire à celle de 2012 avec une grande majorité des répondants qui pensent voir leurs effectifs stagner au cours du premier trimestre 2014. La tendance à la baisse des effectifs pour 12% des répondants vient se cumuler avec la même tendance en 2013.

**77% des sondés** disposent encore de capacité de production non utilisée, ce qui est en légère diminution par rapport à 2013 (80%). On voit bien ici que toute reprise n'aura pas des conséquences immédiates sur l'emploi mais jouera dans un premier temps sur une augmentation des capacités de production.

#### International / Exportation



La volonté de mener une action à l'export est légèrement plus prononcée qu'en 2013 (21% de oui en 2013). Les structures de petite ou moyenne taille, en grande majorité dans la branche, n'ont pas actuellement une tendance forte à exporter.

Ceci est encore plus marqué sur le concept de la ville durable développé par le Ministère du Commerce Extérieur. Les répondants ont des difficultés à se projeter dans ce concept qui, bien que transversal aux diverses activités de la branche, paraît être réservé aux grands groupes. Sur ce point, des contacts sont noués par certains sondés en direction des 2 pays cibles du Commerce Extérieur les plus proches géographiquement et culturellement (Maroc principalement et Turquie)

**La tendance est également à nuancer par secteur d'activité et par région :**

- Secteur du numérique : 33% des sondés prévoient une action à l'export.
- Secteur de l'ingénierie : 21% des sondés prévoient une action à l'export.
- Secteur du conseil : 12% des sondés prévoient une action à l'export en 2014.
  
- Région Alsace-Lorraine : 40% des sondés prévoient une action à l'export.
- Région IDF : 27% des sondés prévoient une action à l'export.
- Région PACA Corse : 26% des sondés prévoient une action à l'export.
- Région Midi-Pyrénées: 25% des sondés prévoient une action à l'export.
- Région Rhône-Alpes : 18% des sondés prévoient une action à l'export.
- Région Bourgogne Franche-Comté: 12% des sondés prévoient une action à l'export.
- Région Aquitaine : 6% des sondés prévoient une action à l'export.

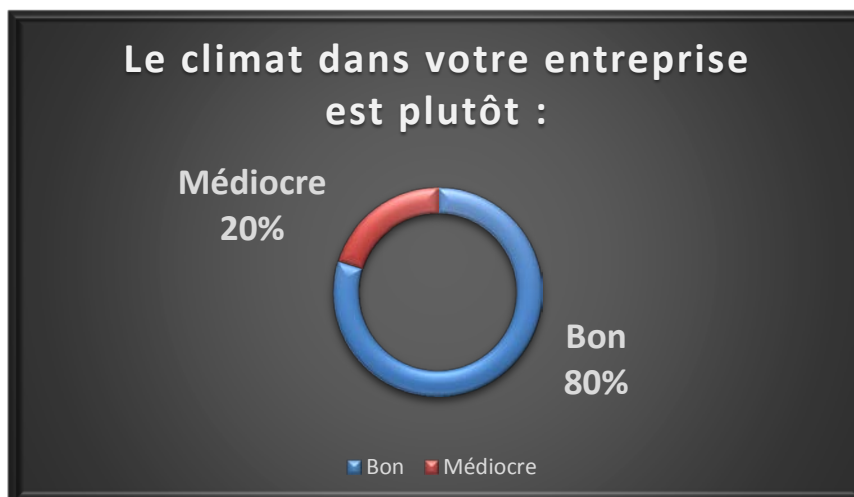
Les sondés notent un besoin d'accompagnement fort de la part des pouvoirs publics et des grands groupes afin de pouvoir franchir l'étape de la première démarche d'exportation, en leur facilitant la connaissance des marchés et en sécurisant les paiements.

**Concernant l'aide ou les conseils pour les aider à exporter, les répondants précisent notamment :**

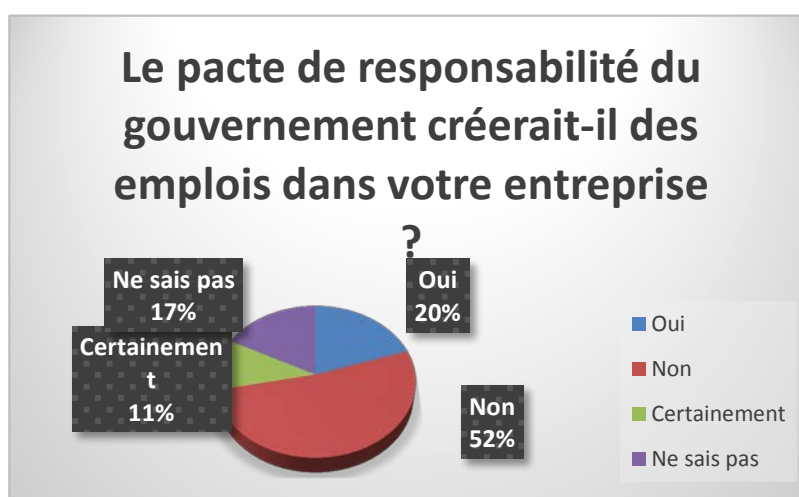
- Aide ou conseil des entreprises françaises implantées (notamment grands groupes)
- Appui concret et fort aux PME pour répondre aux projets en particulier ceux financés par la France (AFD)
- Développement des relations avec les CCI et organisation de rencontre avec les acteurs locaux (BET, architectes, entreprises...)
- Informations sur les règles locales (réglementations, paiements...)
- Subvention pour le développement commercial de regroupement d'entreprises
- Mise en relation avec des entreprises étrangères cherchant des profils expérimentés
- Garantie de paiement / Développement du soutien de la Coface
- Un guide et un accompagnement pour éviter les pièges à l'international
- Prise en charge des déplacements et de l'hébergement pour les RDV commerciaux
- Présence groupée ou subvention sur les salons spécialisés
- Des retours d'expériences de la part d'autres entreprises françaises de taille similaire
- Se fédérer entre structures par l'intermédiaire de notre organisation professionnelle



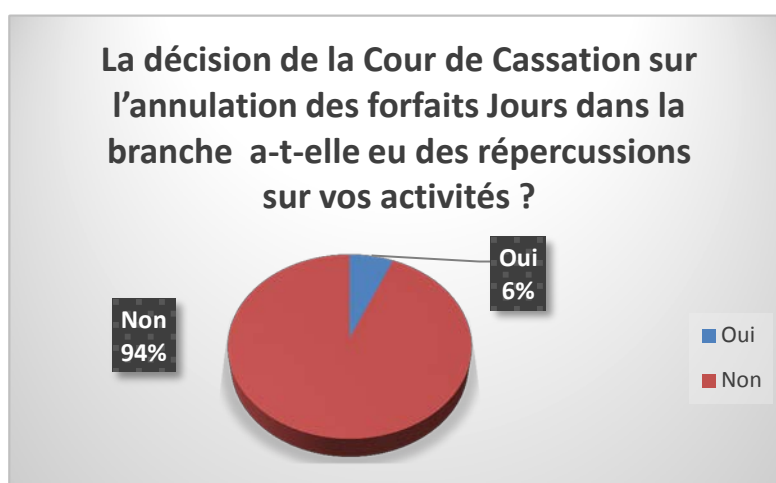
## SOCIAL



Dans le contexte actuel, le climat social dans les entreprises de la branche est plutôt rassurant.



Sur ce sujet, il y a une incertitude liée à cette annonce notamment pour les TPE/PME très présentes dans la branche.



Même si peu de répondants notent une répercussion directe, ils précisent néanmoins que pour les petites entreprises de la branche, il est difficile de respecter toutes ces contraintes et que l'objectif est, avant tout ; de faire vivre l'entreprise avec ou sans forfait jours.

Les sondés notent également que l'insécurité juridique régulière n'incitent pas à recruter d'autres consultants salariés mais plutôt à avoir recours à la sous-traitance.

On peut noter que certaines entreprises ne semblent pas bien informées des conséquences de cette décision. Certaines ont néanmoins revu leur fonctionnement et ont mis en place un accord cadre afin de gérer au mieux les personnes en télétravail et qui doivent gérer de nombreux déplacements.

### Focus sur les principales problématiques rencontrées par le secteur :

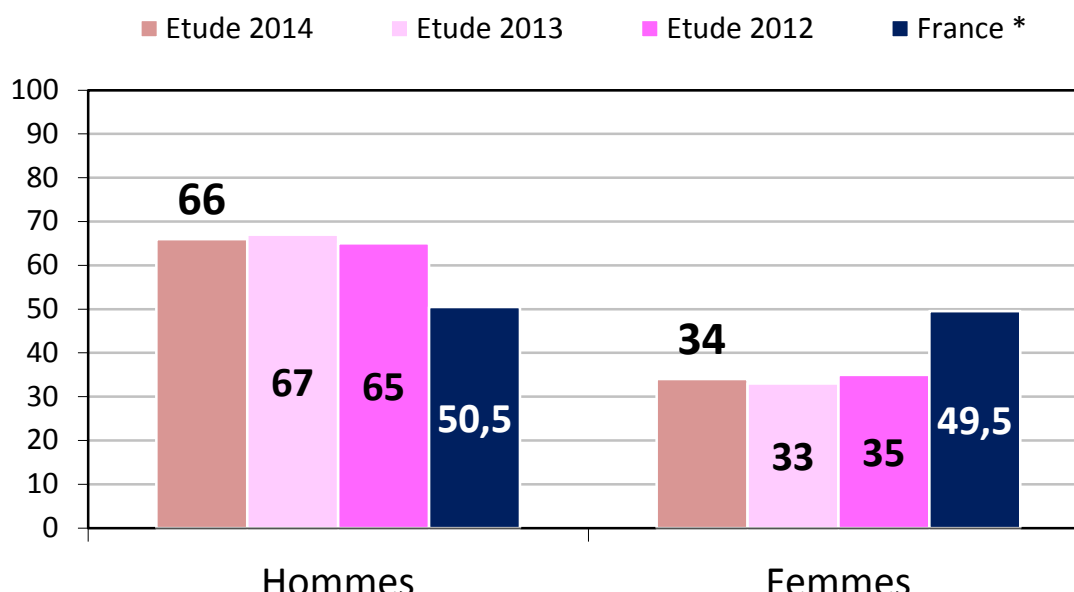
- Les élections municipales provoquent de fortes perturbations au niveau des appels d'offres publics et donc un manque de visibilité important.
- Demande d'une plus forte stabilité de la fiscalité et des charges afin de permettre au chef d'entreprise d'avoir une vision à plus long terme sans avoir peur d'embaucher mais également besoin d'une baisse des charges patronales pour les TPE.
- Le développement de l'ingénierie publique a pour conséquence un risque fort de déstabilisation de l'ingénierie privée indépendante -à très court terme.
- Le manque de visibilité aboutit à des pratiques tarifaires dangereuses qui tirent toute la branche vers le bas. Ces pratiques ainsi que la politique du moins disant pratiqués par de nombreux donneurs d'ordres ont pour conséquence une méconnaissance de la réelle valeur de la prestation intellectuelle.
- Le prix de vente moyen à la journée est en baisse ce qui ne donne pas de marge de manœuvre à l'entreprise et peut les contraindre à se séparer des collaborateurs les plus qualifiés. Perte de compétences expérimentées.
- Nécessité absolue de lutter contre les offres anormalement basses en fixant un cadre de référence par secteur d'activité.
- Le besoin de redonner confiance aux investisseurs est une priorité absolue.
- Besoin de lancer de grands chantiers nationaux fédérateurs pour donner l'impulsion nécessaire à la reprise. La commande publique doit être le moteur de la reprise
- Nécessité de simplifier les procédures et la réglementation dans les marchés publics et de diminuer les délais d'instruction et de décision des services publics. Allègement des contraintes administratives qui permettra de se concentrer sur l'activité principale
- Difficulté de recrutement sur certains profils spécifiques.
- Besoin d'un soutien fort des banques pour qu'elles acceptent des crédits permettant de tenir les retards de trésorerie dus à la crise et aux élections qui ralentissent les décisions des acheteurs publics.
- Problématique d'accès aux marchés publics pour les TPE. Effort à mener dans ce domaine. Ceci peut passer par la réservation d'un quota de marchés aux TPE qui répondent à des exigences de qualité.
- Pour les professions libérales, des sujets importants à améliorer (paiement des charges en fonction du trimestre écoulé, optimisation du mode de calcul de l'impôt sur le revenu, organisme unique pour la collecte des charges et impôts...

## II. LA SITUATION DE L'EMPLOI DANS LA BRANCHE

L'ensemble des données suivantes ressortent d'une étude IPSOS (appelée « l'étude ») diligentée par la Fédération SYNTEC et la Fédération CINOV sur le fondement d'un panel d'entreprises représentatif (19% des salariés de la Branche).

### a) Répartition par sexe

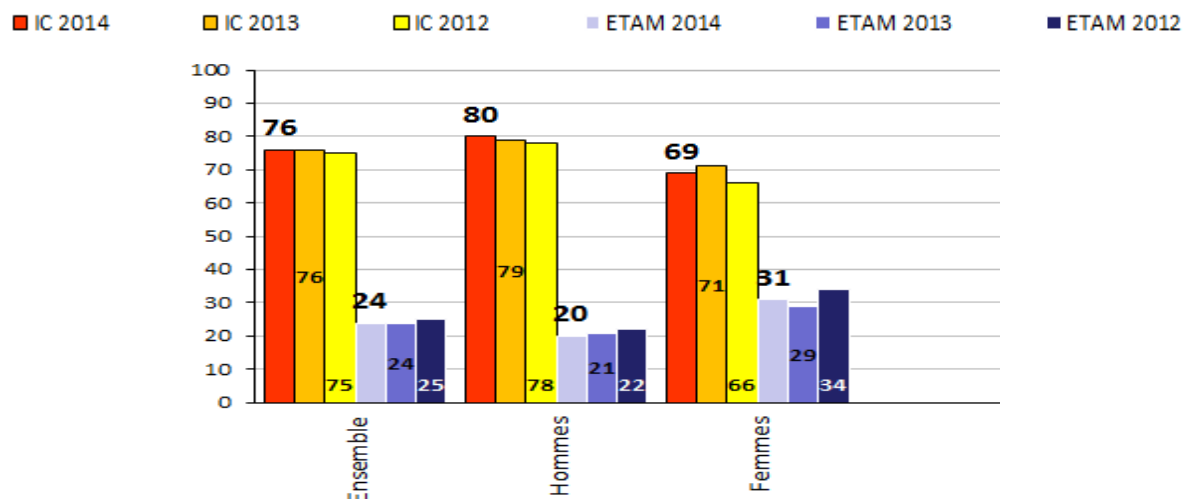
La branche se distingue toujours par une forte représentation des hommes. Ils sont 66% contre 34% de femmes, alors qu'en France, au sein de la population ayant un emploi, on compte seulement 50,5% d'hommes pour 49,5% de femmes.



\*Chiffres Eurostat- 2012

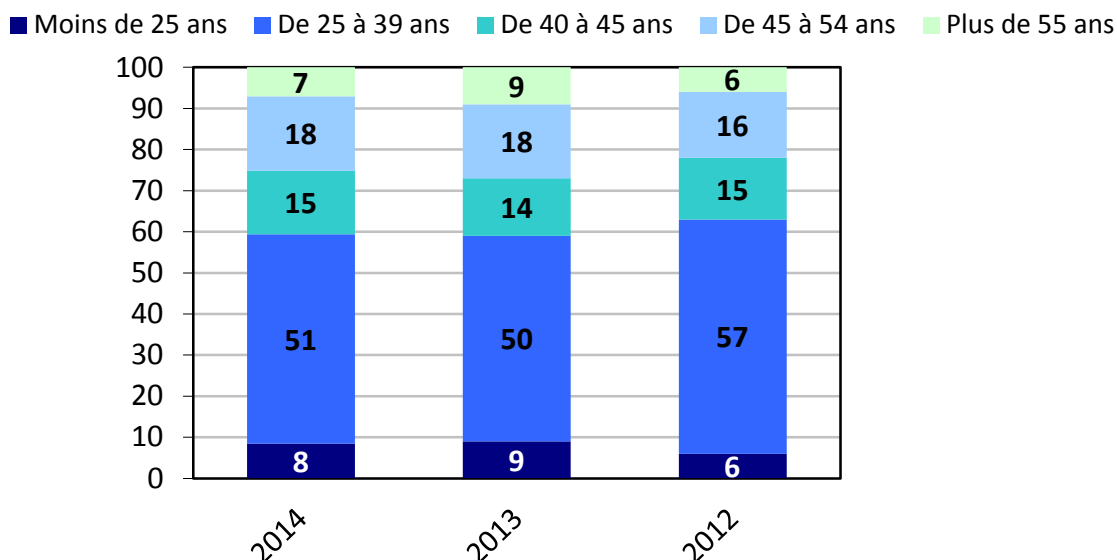
### b) Répartition par sexe et catégorie

La répartition entre IC et ETAM montre également que la branche emploie avant tout des ingénieurs et des cadres : 76% d'IC pour 24% d'ETAM – un résultat stable comparé à 2012 et 2013.



### c) Répartition par âge

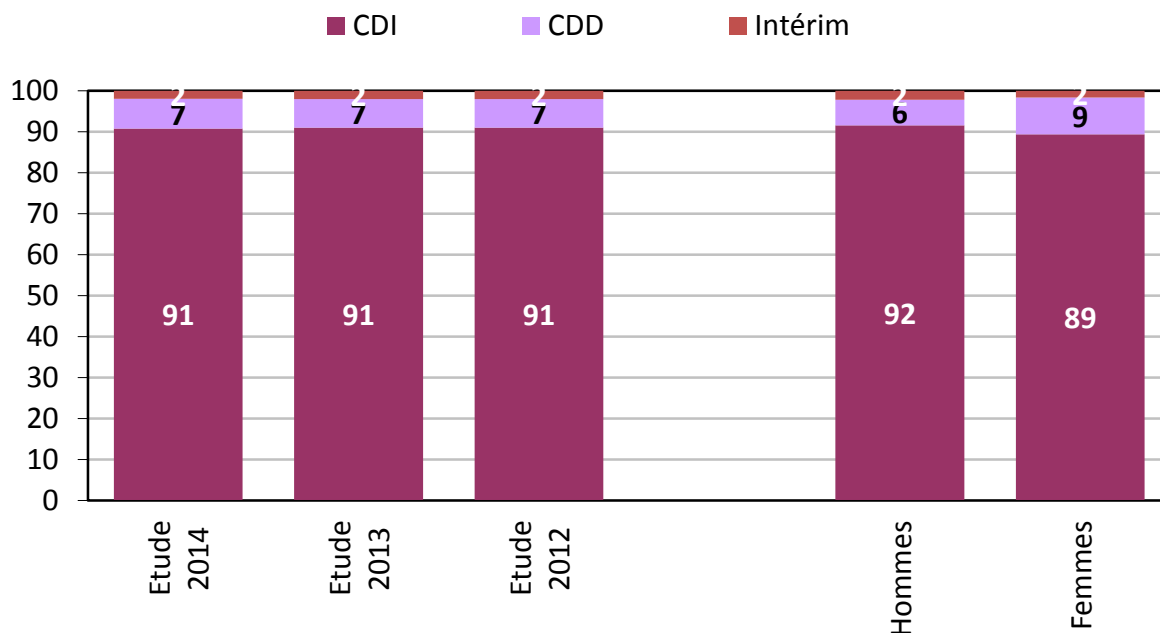
51% des salariés de l'étude ont entre 25 et 39 ans. Une part stable depuis 2013. La moyenne d'âge est de 30 ans contre 35 ans sur l'étude 2013 et 32 ans sur l'étude 2012.



### d) Répartition par type de contrat

91% des salariés de l'étude sont en CDI. Le recours à l'intérim reste marginal (2%). Des résultats très stables sur les différents secteurs.

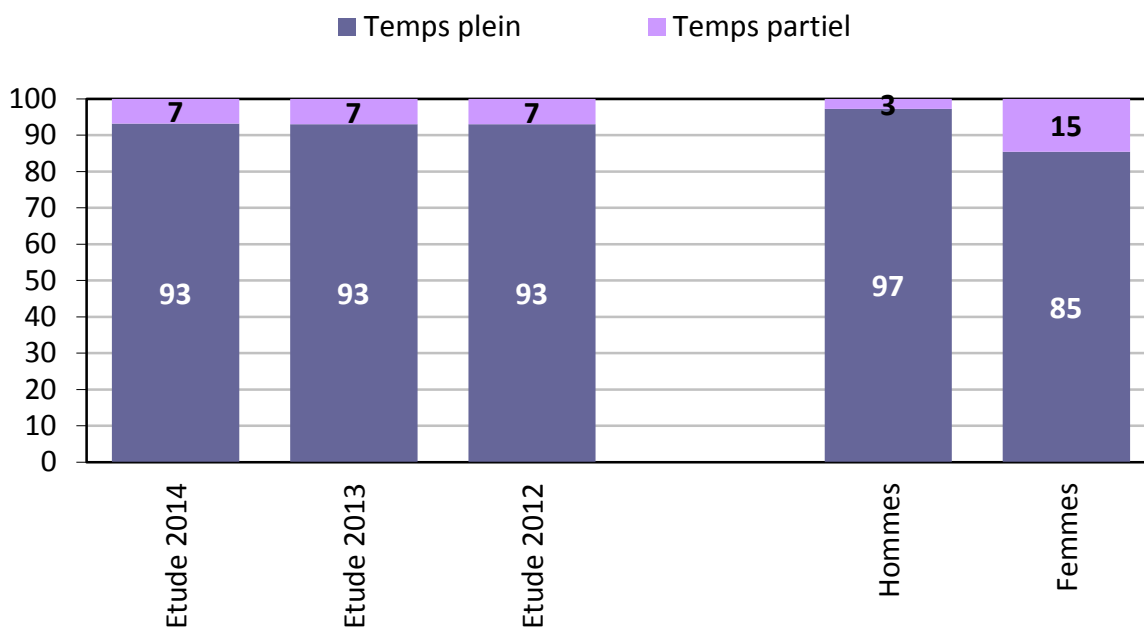
Sur l'ingénierie, les CDD reculent : de 9% à 6% entre deux vagues. Quant au sein du secteur études et conseil, l'intérim remonte de 1% à 3%.



### e) Temps plein ou temps partiel ?

Une très grande majorité des salariés de l'étude sont à temps plein. Des résultats très stables d'une vague à l'autre.

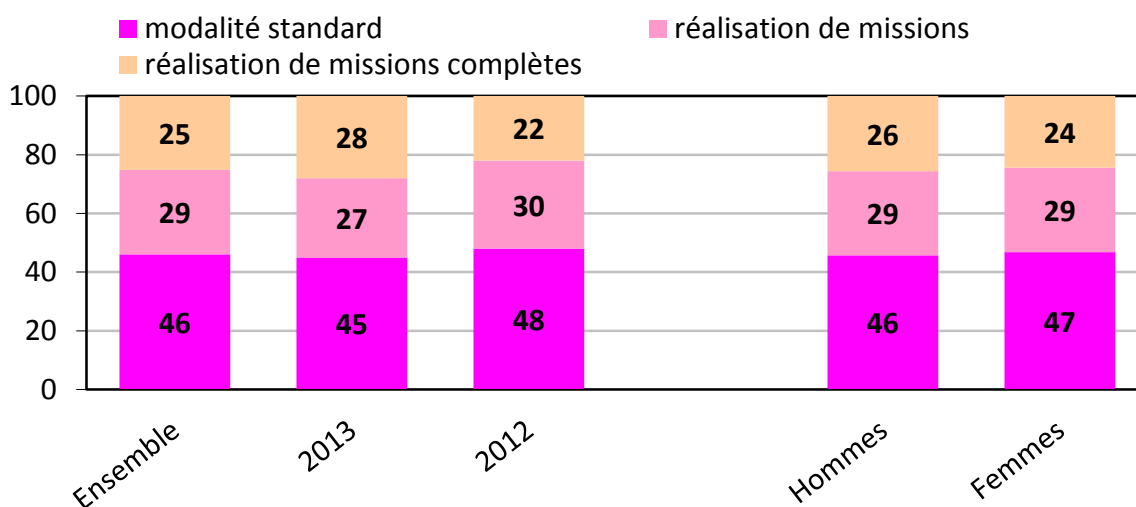
Les femmes sont plus souvent que la moyenne en temps partiel. La pratique du temps partiel se réduit au sein du secteur études et conseil depuis 2012.



### f) Durée du travail : répartition par sexe et par modalités

Une majorité de salariés de la branche sont en modalité 1 ou 2. Seuls 25% sont en « réalisation de missions complètes », et cette modalité recule sur l'ensemble des secteurs par rapport à 2013.

Cette modalité reste importante dans le secteur études et conseils (35% contre 43% en 2013 et 29% en 2012).



### III. ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LA BRANCHE ET LES PRÉVISIONS ANNUELLES OU PLURIANNUELLES ÉTABLIES

#### a) Embauches : maintien des embauches en 2013

Après un recul des embauches (-8% entre 2011 et 2012), alors que pendant deux années le nombre d'embauche progressait au sein de la branche (+16% entre 2010 et 2011 et +33% entre 2009 et 2010), le nombre d'embauches se stabilise : +2% entre 2012 et 2013. Tandis que le recul d'embauches continue dans les grandes entreprises (plus de 1000 salariés), les petites entreprises continuent d'embaucher (moins de 50 salariés).

En 2009, les embauches concernaient 14% de l'effectif de la branche. Elles ont concerné 20% de l'effectif de la branche en 2010, 23% en 2011 et 20% en 2012. En 2013, elles ont concerné 21% de l'effectif de la branche. En 2014, 392 entreprises envisagent dès à présent d'embaucher (57% des entreprises, une proportion similaire à celle de l'an passé, même époque).

	Nombre des embauches 2012	Effectifs totaux 2012	% embauchés 2012	% Embauchés 2012 / effectifs 2012	Nombre des embauches 2013	Effectifs totaux 2013	% embauchés 2013	% Embauchés 2013 / effectifs 2013	évolution 2013-2012	%
moins 20	1618	2596	6%	19%	2016	2700	8%	22%	398	25%
De 20 à 49	2046	2764	8%	22%	2447	2861	9%	26%	401	20%
De 50 à 199	7383	9335	29%	24%	7627	9364	29%	24%	244	3%
De 200 à 499	7219	10326	28%	21%	7480	10596	29%	21%	261	4%
De 500 à 999	872	14096	3%	16%	964	14065	4%	17%	92	11%
1000 et plus	6383	79904	25%	20%	5562	81370	21%	17%	-821	-13%
Total	25521	119022	100%	21%	26096	120955	100%	21%	576	2%

#### b) Départs

Les entreprises de la Branche déclarent autant de départs en 2013 qu'en 2012. On voit ainsi se stabiliser la situation, contrairement à la diminution des départs entre 2012 et 2011 (-16%) ou entre 2010 et 2011 (-6% sur les départs), quand entre 2009 et 2010 les départs avaient progressés de 5%. En 2012, les départs concernaient 19% des effectifs contre 18% en 2013. A noter, en 2013, 903 départs en retraite (4,0% des départs) contre 813 en 2012 (3,6% des départs).

La crise aidant, comme en 2012, on est donc peu enclin à quitter son entreprise en 2013 côté salarié. Côté entreprise, les embauches sont réduites mais on ne note pas de plans de départ importants.

	Nombre des départs 2012	Effectifs totaux 2012	% départs 2012	% départs / effectifs 2012	Nombre des départs 2013	Effectifs totaux 2013	% départs 2013	% départs / effectifs 2013	évolution 2013-2012	%
moins 20	1281	2596	6%	15%	1735	2700	8%	19%	455	36%
De 20 à 49	1886	2764	8%	20%	1966	2861	9%	21%	80	4%
De 50 à 199	6981	9335	31%	22%	6186	9364	27%	20%	-796	-11%
De 200 à 499	6547	10326	29%	19%	6593	10596	29%	19%	47	1%
De 500 à 999	939	14096	4%	17%	952	14065	4%	17%	13	1%
1000 et plus	5078	79904	22%	16%	5204	81370	23%	16%	126	2%
Total	22711	119022	100%	19%	22636	120955	100%	18%	-76	0%

**c) Une frilosité en termes d'embauche / des départs restreints → sur périmètre constant : une augmentation des effectifs qui se maintient**

Si on examine l'évolution des effectifs, en prenant les entreprises présentes sur les trois dernières années et renseignant correctement les trois questions. On observe une progression notable des effectifs sur 2013 (supérieure à la progression entre 2012 et 2013).

2014 127443,55 + 6,72%  
2013 119442,06 + 0,34%  
2012 119021,61

On retrouve un résultat inférieur si l'on calcule le nombre d'embauches – le nombre de départs en 2013 : 3460 salariés soit 3% de l'effectif 2012.

**Nota bene : le résultat de l'échantillon peut être non pertinent.**

**IV. LES ACTIONS ÉVENTUELLES DE PRÉVENTION ENVISAGÉES**  
**COMPTE TENU DES PRÉVISIONS**

**a) Accord de Branche sur l'activité partielle du 16 octobre 2013 (annexe 1)**

Pour anticiper et limiter l'impact d'une dégradation de la conjoncture économique, les partenaires sociaux ont signé le 16 octobre 2013 un accord national sur « l'accompagnement des entreprises et le développement de l'employabilité de leurs salariés dans un contexte de difficultés économiques » dans le cadre des dispositions légales relatives à l'activité partielle.

Attendu par les entreprises, cet accord permet à la fois un maintien de l'emploi dans le cadre d'une baisse temporaire et inévitable des activités de l'entreprise et une amélioration de la situation des salariés placés en activité partielle, notamment par la mise en place d'une garantie de rémunération conventionnelle de Branche en complément de l'indemnisation issue des dispositions légales, réglementaires et interprofessionnelle.

## b) Formation professionnelle (en annexe 2, note de politique de formation 2014)

Dans un contexte économique incertain dont les conséquences sur l'évolution des compétences, des formations et de l'emploi dans la Branche sont mesurées semestriellement grâce à l'observatoire dynamique de Branche, innover, créer de la valeur ajoutée, s'adapter, sont des enjeux essentiels pour les entreprises de la Branche.

Ces constats nous incitent à privilégier quatre axes essentiels dans la mise en œuvre de la politique de formation de la Branche pour 2014.

### 1) Sécuriser les parcours professionnels des salariés de la branche, des jeunes diplômés et des demandeurs d'emploi

La nécessité de former rapidement des équipes opérationnelles y compris dans différents pays afin d'apporter plus de valeur aux clients au travers de nouveaux services tournés vers la connaissance et le partage, font de la Professionnalisation un outil essentiel pour l'accompagnement des salariés dans leur parcours professionnel.

Confrontée à des difficultés d'embauche sur des métiers / technologies clés dans certains secteurs, la Branche souhaite former les demandeurs d'emploi aux innovations technologiques (Préparation Opérationnelle à l'Emploi, Contrat de Professionnalisation pour les demandeurs d'emploi), et également promouvoir l'embauche de jeunes, notamment peu qualifiés, par le biais de l'alternance.

### 2) En préservant la liberté de choix de l'entreprise, développer l'accès des salariés à des actions de formation professionnelle dans le cadre de la mise en œuvre du plan de formation de l'entreprise.

Les entreprises de la Branche ont pour ambition que les salariés disposent, à chaque étape importante de leur parcours professionnel, de formations adaptées, qui leur permettent :

- D'acquérir les fondamentaux métiers ;
- De développer et parfaire leurs compétences ;
- D'approfondir leurs expertises.

Afin de répondre aux évolutions du marché et des attentes des clients, le plan de formation permet de garantir l'adéquation des formations au besoin de développement des compétences. C'est dans ce cadre que les Actions Collectives Nationales de la Branche participent au développement des compétences des salariés.

Les partenaires sociaux s'engagent à actualiser le catalogue des Actions Collectives Nationales et à privilégier le développement d'actions de formation portant notamment sur des compétences transverses en le rendant plus pertinent et plus lisible pour les TPE et les PME.

Ils souhaitent notamment :

- Mieux appréhender la demande des clients (prestations sur mesure, globales, obligation de résultat)
- Intégrer les aspects techniques, économiques et réglementaires
- Tenir compte du déplacement des marchés à l'étranger : langues étrangères, spécificités culturelles, gestion de projets, stratégie à l'exportation
- Favoriser le développement des compétences personnelles : gérer la relation clients, renforcer sa force de conviction et de négociation
- Maîtriser les nouvelles technologies de l'information et de la communication



Par ailleurs, les partenaires sociaux s'engagent à développer les dispositifs de formation tels que le tutorat ou des actions de formation permettant aux Seniors d'être acteurs dans la mise en œuvre des politiques de formation dans les entreprises.

### 3) Favoriser la personnalisation des parcours de formation et le recours aux nouvelles technologies éducatives

Les modalités pédagogiques de formation évoluent constamment et participent au caractère apprenant des organisations au sein desquelles elles sont mises en œuvre.

Les règles de prise en charge de l'OPCA doivent refléter concrètement ces évolutions et intégrer la prise en charge des modalités répondant également à la problématique de l'absence des salariés dans les TPE et PME : e-learning, blended learning, « Learning Management Services » (LMS), classes virtuelles, ateliers de co-échange...

Concernant les actions de formation éligibles dans le cadre des contrats de professionnalisation et des périodes de professionnalisation, les partenaires sociaux de la branche seront particulièrement attentifs au développement des parcours visant l'obtention d'un diplôme ou d'un titre inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles.

### 4) Répondre aux besoins régionaux

Par ailleurs, les partenaires sociaux assureront la mise en place et animeront les Commissions Paritaires Régionales pour l'Emploi (CPRE) mises en place par l'Accord National du 10 octobre 2012 dans les Régions Nord-Pas de Calais et Rhône Alpes.

Pour répondre aux spécificités de ces territoires et tirer parti des potentialités locales, elle veillera à développer une participation structurée aux projets cofinancés (en cohérence avec la répartition géographique de nos activités et les bassins d'emploi) en négociant des accords régionaux types ADEC/EDEC – Action de Développement de l'Emploi et des Compétences – qui aident au financement d'actions de formation, plus particulièrement au sein des bassins d'emplois.

Parallèlement, la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale et l'Accord National Interprofessionnel du 14 décembre 2013 relatif à la formation professionnelle, en passant d'une logique de dépenses contrôlées administrativement à une logique d'investissement et en mettant en place un compte personnel de formation pour tous les actifs modifient en profondeur les équilibres financiers. Les partenaires sociaux devront travailler sur cette nouvelle donne.

### c) Partenariats (annexe 3)

(cf. annexe 3 : tableau des partenariats Fafiec).

### d) Etudes de l'ADESATT

Dans le cadre de l'ADESATT, Association d'Etude et de Suivi de l'Aménagement du Temps de Travail, des études ont été réalisées :

**Réaliser son document unique de branche**

**La négociation collective de 2006 à 2013 dans les entreprises de la branche du personnel des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs conseils et des sociétés de conseils (accords déposés à l'OPNC)**

e) Etudes de l'OPIIEC

Dans le cadre de l'OPIIEC, Observatoire Paritaire des Métiers de l'Informatique, de l'Ingénierie, des Etudes et du Conseil :

1) *les études réalisées en 2012-2013 :*

- Etudes GPEC- Etape3 : Analyse des données du 3ieme trimestre 2013
- Etudes GPEC –Etape 3 : Analyse des données du 1<sup>er</sup> semestre 2013
- Bilan 2012 Etude GPEC-Etape 3 : Observatoire des métiers de la branche
- La gestion de projet en ingénierie du 9 avril 2013

2) *Des études sont en cours :*

<b>Mise à jour de l'étude sociodémographique de la branche des métiers de l'ingénierie, l'informatique, des études et du conseil</b>
<b>Diagnostic des référentiels métiers de la branche de l'ingénierie, de l'informatique, des études, du conseil, des foires, salons, congrès et traductions avant leur mise à jour</b>
<b>L'évolution des métiers et des besoins en formation pour les systèmes embarqués</b>
<b>Formations initiales et formation continue stratégiques pour les entreprises Foires, Salons et Congrès</b>
<b>Etape 3 de la GPEC de branche : création d'un observatoire dynamique des métiers</b>
<b>Modèles et incidences sur la formation et l'emploi de l'usage du numérique dans les services de l'administration</b>

#### IV. L'ÉVOLUTION DES SALAIRES EFFECTIFS MOYENS PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE ET PAR SEXE

Les données reprises dans le tableau infra sont celles du FAFIEC car elles sont davantage représentatives que les éléments d'information issus d'une étude par sondage. A noter que les chiffres FAFIEC 2013 portent sur la masse salariale 2012.

SALAIRE S (1)	2011			2011			2012			EVOLUTION SALAIR
	Effectifs	Masse salariale	Moyenne des salaires sur la base de la masse salariale	Effectifs	Masse salariale	Moyenne des salaires sur la base de la masse salariale	Effectifs	Masse salariale	Moyenne des salaires sur la base de la masse salariale	
TR < 10	119 995	4 157 162 491	34 644	122 884	4 337 404 034	35 297	124 718	4 486 938 885	35 977	1,92%
TR de 10 à 19	59 787	2 486 318 901	41 586	61 467	2 611 801 748	42 491	61 631	2 683 890 348	43 548	2,49%
TR de 20 à 49	91 593	4 063 704 493	44 367	93 968	4 244 385 389	45 168	97013	4 443 859 591	45 807	1,41%
TR de 50 à 199	110 443	4 906 331 318	44 424	116 842	5 288 677 876	45 264	121448	5 566 280 446	45 833	1,26%
TR de 200 à 499	83 132	3 602 066 146	43 329	79 436	3 644 558 757	45 880	84134	3 906 604 742	46 433	1,20%
TR de 500 à 1999	107 005	4 715 348 986	44 067	109 778	4 874 041 706	44 399	114 683	5 170 378 473	45 084	1,54%
TR > 2000	Non significatif	Non significatif	Non significatif	Non significatif	Non significatif	Non significatif	Non significatif	Non significatif	Non significatif	Non significatif
<b>TOTAL</b>	<b>661 085</b>	<b>27 736 896 706</b>	<b>41 957</b>	<b>690 916</b>	<b>24 490 063 692</b>	<b>42 683</b>	<b>710 155</b>	<b>30 935 655 831</b>	<b>43 562</b>	<b>2,05%</b>

*N.B : Les données par âge et par sexe ne sont, à ce jour, pas disponibles.*

